



21^{ème} KONVWA BA REPARASYON

CONFERENCE DE PRESSE DU

JEUDI 06 MAI 2021 A 11 HEURES

**AU LOCAL DE TANBOU BÔ KANNAL
(QUARTIER RIVE DROITE LEVASSOR -
FORT DE FRANCE)**



SOMMAIRE

1.PRESENTATION DU 21ème KONVWA.....	p.3
2.PROGRAMME GLOBAL DU KONVWA.....	p.4
2.1. LE PARCOURS DU KONVWA.....	p.4
2.2. LE COLLOQUE ET LE VILLAGE.....	p.6
2.2.1 PROGRAMME DU COLLOQUE.....	p.6
2.2.2 LE VILLAGE DU MIR.....	p.9
2.3 22 MAI 2021 LIBATION AUX ANCETRES.....	p.10
3. PARTENAIRES HABITUELS ET SPONSORS DU KONVWA.....	p.11
4. CONTACTS.....	p.12

1. PRESENTATION DU 21ème KONVWA

LESPRI LÉ ZANSET AN LANMÈ KON ATÈ

Durant la déportation de nos ancêtres d'Afrique vers les Amériques et les îles de l'Atlantique, plusieurs millions d'entre eux périrent pendant la traversée et leurs corps furent jetés dans l'océan atlantique.

L'océan atlantique est devenu incontestablement le plus grand cimetière du monde. Pendant les 4 siècles qu'a duré l'esclavage, nos ancêtres étaient généralement jetés dans des fosses communes ou des charniers, sur les habitations des colons sans sépulture.

Toute la terre de Martinique contient dans divers lieux et principalement dans les habitations, les dépouilles de nos ancêtres torturés puis tués par les colons.

Ces atteintes particulièrement graves au respect dû aux défunts ont été volontairement occultés, du fait de la politique de l'oubli mis en place par le colon qui a tout mis en œuvre pour nous faire croire que notre humanité remontait à 1848.

Ils nous ont alors délivré des actes appelés « acte d'individualité » nous faisant ainsi selon eux entrer dans une sorte de sous humanité (avant juridiquement nous étions des meubles) puisque sans passé, sans histoire, sans mémoire sans dignité. Ils faisaient de nous, bref, des êtres nouveaux appelés créoles.

C'était oublier que la mémoire qui peut s'évader un temps, ne peut jamais s'effacer totalement. Elle a toujours un point d'ancrage qui lui permet de ressurgir quand le moment arrive.

Et ce moment est arrivé pour notre génération de nous débarrasser de la chape d'oubli jetée sur nous par le colon.

Nous avons enfin entendu, l'esprit de nos ancêtres africains qui n'a jamais cessé de nous interpeller, afin que nous puissions agir pour le respect de leur mémoire.

C'est le moment pour nous, descendants de ces milliers d'africains déportés réduits en esclavage et néantisés, de comprendre l'urgente nécessité d'honorer leur mémoire, de nous souvenir de leurs souffrances et d'exiger que leur soit restitué le droit inaliénable de toute personne humaine : la dignité même dans la mort.

Cette dignité exige qu'ils bénéficient de sépultures, de lieux d'apaisement où nous leurs enfants pourrions nous recueillir et nous ressourcer.

2. PROGRAMME GLOBAL DU KONVWA

2.1 LE PARCOURS DU KONVWA

Chaque jour, les heures de rendez-vous se feront :

- A 16h pour le 1^{er} site
- A 17h 30 pour le second site

Dimanche 10/05 : Konvwa Ti MOUN (Anses-d'Arlet)

Organisé par le C.N.R.

Rassemblement à 9h en face du quai des Anses-d'Arlets
Hommage aux ancêtres

**Projection de film + Ateliers divers (Paillote des Anses-d'Arlets)
Remise des diplômes**

1^{ère} étape : lundi 10/05 : Sainte-Anne

Espace Mona (Entrée Pointe Marin) - Habitation Crève-Cœur

2^{ème} étape : mardi 11/05 : Robert vers Trinité

Pointe Savane - Ilet Chancel (par mer à partir de 15h30)

Pointe Savane - Habitation Spourtoune

3^{ème} étape : mercredi 12/05 : Sainte-Marie

Place Clarissa Jean-Philippe - Tombolo Ú Fonds Saint-Jacques

4^{ème} étape : jeudi 13/05 : Diamant

Morne l'Afrique (Morne Pavillon) - CAP 110 (Anse Cafard)

5^{ème} étape : vendredi 14/05 : Trois-Ilets (6 km)

La Pagerie - La Poterie

6^{ème} étape : samedi 15/05 : Lamentin

Ancienne usine de Lareinty - Bourg (rue du 24 Mars) - Acajou (Face de Bricolage)

Dimanche 16/05 : Petit Bourg (Ancienne usine de Petit Bourg)

Village du MIR et Bokantaj

Colloque «**Droit à la sépulture de nos ancêtres**»

7^{ème} étape : lundi 17/05 : Fort-de-France

La Joyau Ú Habitation Dillon - Bo Kannal

8^{ème} étape : mardi 18/05 : Fort-de-France ÚCase-Pilote
Pointe des Nègres - Ponton de Case-Pilote (Case-Pilote)

9^{ème} étape : mercredi 19/05 : Bellefontaine
Salle polyvalente de Fond Boucher - Habitation Fond Boucher ÚHabitation
Fond Capot

10^{ème} étape : jeudi 20/05 : Carbet
Habitation Dariste (derrière la station d'essence) - Canal des esclaves -
Habitation Anse Latouche

11^{ème} étape : vendredi 21/05 : Saint-Pierre ÚPrêcheur
Place Bertin Ú Tombeau des Caraïbes - Habitation Anse Céron.

2.2 LE COLLOQUE ET LE VILLAGE DU MIR

16 mai 2021

Rivière Salée (ancienne usine de Petit Bourg)

2.2.1 PRESENTATION DU COLLOQUE

THEME

LE DROIT A LA SEPULTURE DU A NOS ANCETRES

Le dictionnaire de la Préhistoire d'A Leroi Gourhan définit une sépulture comme « un lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire... »

Une sépulture traduit donc une volonté de déposer des restes humains en un lieu précis réservé aux morts, pour y accomplir des rites funéraires c'est-à-dire des gestes destinés à accompagner le mort à honorer sa mémoire et lui rendre hommage.

L'homme est le seul être vivant à enterrer ses morts et à accomplir des rites funéraires. Cette démarche est un des critères qui distingue l'homme de l'animal.

Le rituel funéraire revêt donc un caractère fondamental pour toutes les sociétés humaines.

En effet, le respect dû à la dépouille mortelle d'une personne humaine participe au respect de la dignité humaine.

En droit français tant la coutume que la loi affirment le principe selon lequel toute personne doit être ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance.

Or, durant trois siècles les africains déportés et réduits en esclavage, considérés comme non humains, ont été enterrés sur les habitations n'importe où dans des fosses communes ou des charniers sans sépulture et donc sans que soit indiqués les lieux permettant à leurs proches de se recueillir sur leurs dépouilles.

Après l'abolition de l'esclavage les maîtres de la colonie ont tout fait pour faire oublier aux afrodescendants les horreurs du système esclavagiste en enclenchant une politique de l'oubli confortée par une vaste entreprise de créolisation.

C'est pourquoi nous avons longtemps occulté le fait que nos ancêtres aient été enterrés sans sépulture comme des animaux.

Mais ce passé ne pouvait rester indéfiniment dans l'oubli.

Depuis quelques décennies nous avons enfin pris conscience de la nécessité de rejeter la chape d'oubli et l'asservissement mental qui nous avaient été imposés par le colon esclavagiste et de l'importance de rechercher nos racines, notre histoire.

C'est tout naturellement que nous avons compris l'impérieuse nécessité de retrouver les dépouilles mortelles de nos ancêtres afin de réparer les injustices qu'ils avaient subies pendant des siècles. Cette démarche nous permet également de retrouver l'estime de nous même anihilé par une sorte de honte née des multiples humiliations infligées à nos ancêtres puis à nous-mêmes durant plus de 4 siècles.

Exiger pour nos ancêtres, leur droit à la sépulture dû à tout être humain constitue pour nous une démarche d'auto réparation, nécessaire pour mener à bien le combat pour les Réparations que nous avons entamé depuis plusieurs décennies.

Le moment est-il enfin venu pour nous d'emprunter ce chemin de vie sur lequel semble nous guider nos ancêtres ? Sans doute, au vu des multiples traces, manifestations et indices qui ont été mis à jour ces dernières décennies. Il est à souhaiter qu'ils nous accompagnent dans cette quête.

Sur certaines habitations on a pu retrouver des lieux où ont été enfouis des africains réduits en esclavage. Ces découvertes ne sont pas uniquement dues à l'action des phénomènes naturels qui ont restitués de manière quasi miraculeuse des ossements humains invitant ainsi à fouiller les lieux et à découvrir ce que d'aucun appelle des « cimetières d'esclaves ».

Il nous appartient désormais de tout mettre en œuvre pour rechercher et retrouver tous les lieux où ont été dispersés nos ancêtres.

C'est l'une des tâches importantes que nous nous sommes assignées notamment en saisissant le juge des référés du tribunal judiciaire français aux fins de retrouver les **fosses communes ou charniers** dans lesquels ont été jetés les corps de nos ancêtres afin de leur donner une sépulture digne.

Aussi, il nous revient de mobiliser l'ensemble du peuple martiniquais sur cette question fondamentale pour notre épanouissement.

Accomplir cette mission envers nos ancêtres qui nous ont donné liberté, vie, force, et amour, c'est retrouver le chemin qui nous mène à la vérité de notre être et à l'affirmation de notre humanité dans toute sa plénitude.

C. DUHAMEL

PROGRAMME DU COLLOQUE

De 9 heures à 17 heures

MATIN

- 9h : Accueil et ouverture du colloque par le Président du MIR : **Garcin MALSA**
- 9h 20 : Intervention du Parrain du Konvwa : **M. Félix ZAIRE**
- 9h40 : Présentation du thème du colloque : **Claudette DUHAMEL**
Vice-présidente
- 10h : Intervention de **M. Serge DOMI** sociologue sur le thème
Impératif du rituel pour tous nos morts
- 10h30 : Intervention de M. **KENJHA Alibakar** sur le thème : Droit à la
sépulture- Droit au Retour Autochtonie
- 11h à 12h30 : Débats
- 12h30 : Pause déjeuner

APRES MIDI

- 14 h 30 Sur la problématique des cimetières d'africains réduits en esclavage et
d'amérindiens,
Intervention de **Messieurs Jean Albert PRIVAT et Jean Pierre
MONLUC** représentants du komité de l'Anse Bellay
- 15 h Intervention de **M. Carloman BASSETTE** de la Guadeloupe
- 15h 30 : *Intervention* de **Maître Alain MANVILLE** par visio
conférence : Le droit à la sépulture du à nos ancêtres
- 16 à 17h : Débats
- 17h : Manifestation culturelle : lecture d'un poeme en rapport avec
le thème

2.2.2 LE VILLAGE DU M.I.R

Dans le cadre de son convoi annuel, le MIR a pris la décision d'organiser en même temps que son traditionnel colloque, un village pour présenter les produits du MIR mais également ceux de nos agriculteurs, artistes et artisans.

Il s'agit pour nous dans une optique d'auto réparation de valoriser nos productions et création. trop souvent ignoré au profit de produits importés.

Ce village se tiendra à Rivière salée (Ancienne Usine de Petit bourg) le 16 mai 2021 de 8 heures à 16 heures

PLUSIEURS PRODUITS SERONT PRESENTES

- Livres
- Tshirts
- Vêtement africains
- Drapeaux
- Bijoux
- Autres accessoires de mode
- Huiles essentielles
- Jus frais locaux
- Sandwicherie
- Plantes médicinales
- Plante dépolluantes
- Plantes à fleurs
- Fruits
- Fleurs
- Etc...

Déjeuner du midi possible
Munissez vous de monnaie

2.3 22 MAI 2021 LIBATION AUX ANCETRES

DE 8 HEURES A 13 HEURES

La libation aux ancêtres se fera en 3 lieux différents dans le sud entre Marin

3. PARTENAIRES HABITUELS ET SPONSORS DU KONVWA



Ville de Fort-de-France

TANBOU
BÔ KANNAL!



4. CONTACTS

**Mouvement International pour les
Réparations (MIR)
03 Rue Plateau Fabre Maison n°5
97200 Fort-de-France**

Portable : 0696 189 194

Email : martinique.mir@gmail.com